

## Les figures du bénévolat

Lionel Prouteau \*

***Le monde des bénévoles est hétérogène. Il convient ainsi de distinguer le bénévolat formel ou associatif, qui se déroule dans un cadre structuré, et le bénévolat informel, plus spontané. En 1985-1986, en France, le bénévolat formel était pratiqué par 15 % de la population de plus de 15 ans. Plus élevée chez les hommes, la propension à s'y adonner est aussi plus forte dans les zones rurales. Elle croît avec le niveau de formation initiale. La présence d'enfants encourage également l'engagement féminin. Les caractéristiques de ces bénévoles associatifs diffèrent, toutefois, selon leurs domaines d'activité. Les bénévoles sportifs sont plus jeunes en moyenne, les bénévoles dans le domaine religieux sont plus âgées. Le degré de féminisation est également variable : faible dans le domaine sportif, il est nettement plus élevé dans les domaines socio-éducatif et religieux. Le bénévolat informel est plus répandu (37 % de la population), plus féminin, moins sensible au niveau de formation et s'inscrit plus nettement dans des relations de réciprocité. Cette diversité des caractéristiques éclaire la pluralité des motivations à donner son temps. Mais cette diversité n'exclut pas pour autant certains traits communs. Ainsi, les bénévoles sont des personnes qui cumulent souvent les pratiques de sociabilité.***

**L**es systèmes publics de protection contre certains risques de l'existence, dont se sont progressivement dotés les pays industrialisés depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont permis de pallier les insuffisances des solidarités traditionnelles qui s'exprimaient au travers des réseaux familiaux, communautaires et par le biais de l'action philanthropique. De nos jours, devant les difficultés auxquelles doivent faire face ces systèmes de protection sociale, on observe un regain d'intérêt pour les solidarités de proximité. S'il n'est pas souhaitable que ces solidarités se substituent aux systèmes publics, il peut être utile de reconsidérer l'articulation entre ces espaces distincts de solidarité pour mieux mettre en évidence leur complémentarité.

Dans cette optique, le bénévolat fait l'objet d'attentes toutes particulières. Vecteur de renforcement du lien social, il constitue aussi une ressource indispensable pour qu'un secteur d'initiative privée sans but lucratif puisse pleinement occuper l'espace existant entre le marché et l'Etat. A plusieurs reprises, le Conseil économique et social a réfléchi sur les moyens d'en assurer le développement (Cheroutre, 1989 ; Théry, 1993).

Ce contexte met en évidence les enjeux de la connaissance des comportements bénévoles. Il est effectivement nécessaire que, dans des champs disciplinaires différents, la recherche permette de mieux appréhender les réalités du bénévolat. En effet, dans ce domaine, la prégnance des perceptions *a priori* reste forte.

\* Maître de conférences en sciences économiques à l'université de Nantes (LEN-CEBS).

---

Dans notre imaginaire collectif, le bénévole apparaît souvent sous les traits d'une personne de sexe féminin, qui consacre une partie de son temps à une association du secteur social ou/et caritatif. Cette représentation n'est pas le fruit du hasard. C'est bien dans le champ de l'action sociale que, par le passé, les investissements symboliques autour du bénévolat ont été les plus forts. C'est tout particulièrement sur ce terrain que se sont exprimés les antagonismes entre bénévoles et salariés dans l'affirmation de leur légitimité respective.

### Une image d'Épinal du bénévole

Mais pour répandue qu'elle soit, cette image d'Épinal du bénévole n'en est pas moins réductrice à l'excès. Elle occulte le caractère polymorphe des réalités de l'engagement. Pour appréhender ces réalités, l'étude monographique est non seulement utile, mais à bien des égards indispensable. Elle ne donne toutefois pas une vue d'ensemble que seules des données nationales permettent d'obtenir.

C'est précisément dans une telle approche « panoramique » du don de temps que s'inscrit l'étude dont on présente ici certains résultats. Elle est le fruit d'une exploitation de l'enquête réalisée par l'INSEE en 1985-1986 sur les emplois du temps. Si les matériaux utilisés peuvent paraître un peu anciens, ils restent pourtant irremplaçables à l'heure actuelle pour appréhender les différents registres des pratiques bénévoles (encadré 1 p. 21).

Le bénévolat est un don de temps, c'est-à-dire une activité volontaire, sans rémunération, et orientée vers autrui. Cette dernière condition est essentielle pour que l'on puisse parler de don. Néanmoins, tel qu'il est ainsi défini, le don de temps recouvre des pratiques fort nombreuses qui ne sont pas toutes inscrites au registre du bénévolat. L'accord prévaut généralement pour exclure les sphères professionnelles et domestiques. L'activité professionnelle est, en effet, placée sous le signe de la rémunération monétaire et de la subordination. Même

si des dons de temps peuvent s'y manifester, il paraît difficile de les identifier sans équivoque, c'est-à-dire de faire le départ entre des situations pleinement assumées et des situations peu ou prou contraintes.

Quant au monde domestique, s'il est un espace privilégié du don (dons des parents aux enfants, entre les parents...), il n'en demeure pas moins régi par des obligations légales qui imposent, par exemple, le secours entre conjoints et la contribution aux charges du mariage, qui prescrivent aussi aux parents de nourrir, d'entretenir et d'élever leurs enfants. Distinguer ce qui procède de ces obligations et ce qui ressort des tâches librement consenties est hautement problématique.

### Deux formes de participation : les bénévoles formel et informel

Faut-il encore réduire le champ du bénévolat ? Faut-il le limiter aux seuls dons de temps réalisés dans une organisation (en France, principalement les associations), et proscrire ainsi ceux qui s'inscrivent dans les relations de ménages à ménages, en dehors de tout cadre institué ? Cette exclusion est parfois revendiquée (1). Elle est plus souvent implicite, le bénévolat envisagé étant alors le seul bénévolat organisé. Tel n'est pas le point de vue adopté ici. On retiendra donc une définition extensive des activités bénévoles, en distinguant, d'une part, un bénévolat formel ou associatif, exercé dans un cadre structuré, et, d'autre part, un bénévolat informel, qui se traduit par des dons de temps à destination de personnes appartenant à des ménages distincts du sien (voisins, amis, voire parents) et que les Canadiens appellent « *non encadré* » (Duchesne, 1989). Des indicateurs relatifs à ces deux formes de participation ont donc été construits à partir de l'enquête Emploi du temps de l'INSEE de 1985-1986 (encadré 2 p. 23).

L'exploitation des données montre que le bénévolat informel est plus répandu que le bénévolat formel. En extrapolant à la population française de l'époque les taux

## Encadré 1

## Les sources statistiques de la connaissance du bénévolat

Les recherches sur le bénévolat ont longtemps été contrariées en France par l'absence de données à l'échelle nationale. La situation a quelque peu évolué dans les années quatre-vingt-dix avec les enquêtes conduites par le Laboratoire d'économie sociale (LES) sur les dons et le bénévolat pour le compte de la Fondation de France, la dernière portant sur l'année 1996 (1).

Par leur reconduction tous les trois ans, ces enquêtes permettent de mettre en évidence d'éventuelles évolutions dans le temps. Elles montrent d'ailleurs une progression de la participation bénévole. Toutefois, elles ne prennent en compte que le seul bénévolat organisé et ignorent le bénévolat désigné dans le présent article du terme d'« informel ». De plus, les effectifs restreints des échantillons (deux mille personnes environ) limitent les investigations, rendant impossible l'analyse des bénévoles par domaine d'activité. Les variables relatives à la situation économique et sociodémographique des enquêtés sont également moins riches que dans l'enquête Emploi du temps de l'INSEE.

On a effectué un rapprochement des résultats obtenus par les deux premières enquêtes du LES avec ceux, relatifs au bénévolat associatif, issus de l'exploitation de l'enquête Emploi du temps 1985-1986. Les profils respectifs des bénévoles montrent des convergences sensibles. Une différence apparaît, toutefois, concernant la participation féminine, plus faible lorsqu'elle est estimée à partir de l'enquête Emploi du temps, alors que les taux de participation masculine sont quasiment identiques.

En 1998-1999, l'INSEE a réalisé une nouvelle enquête Emploi du temps qui aurait pu permettre d'accéder à des données beaucoup plus récentes. Mais si cette enquête permet d'appréhender le bénévolat informel dans des termes proches de ceux de l'enquête précédente, elle n'autorise plus l'identification du bénévolat formel. Les questions posées portent en effet sur la « participation associative ». Or, si celle-ci englobe évidemment les pratiques bénévoles, elle ne s'y réduit pas.

Ainsi, un adhérent à une association sportive pratiquant assidûment son sport sera un participant actif sans être pour autant *ipso facto* un bénévole. D'autres activités de participation associative (assistance aux assemblées générales par exemple) sont également difficilement assimilables à du bénévolat. Cette remarque vaut également pour l'étude menée, en 1996, sur le milieu associatif à partir du dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (2), ainsi que pour l'étude du CREDOC qui distingue différents degrés d'implication dans les associations (3). Aussi, l'enquête Emploi du temps de 1985-1986 reste aujourd'hui la seule, à notre connaissance, qui permet d'étudier sur une même population à la fois le bénévolat associatif et le bénévolat informel.

(1) Archambault E. et Boumendil J., **Les dons et le bénévolat en France 1997**, Fondation de France - Laboratoire d'économie sociale, 1997.

(2) Crenner E., Le milieu associatif de 1983 à 1996 - Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel, **INSEE-Première**, septembre 1997, n° 542.

(3) Loisel J.-P., **Les Français et la vie associative**, CREDOC, Collection des rapports, juillet 1999, n° 201.

globaux de participation (2) obtenus sur l'échantillon, on obtient des effectifs de 15,5 millions de personnes de plus de 15 ans pour le premier et de 6,4 millions pour le second.

Les caractéristiques des personnes qui s'engagent dans ces deux modalités de don de temps sont assez distinctes. Ainsi, s'agissant du bénévolat formel (tableau 1, colonne 2 p. 22), le taux de participation est plus fort chez les hommes que chez les femmes. Il s'accroît également avec la taille du ménage, avec son revenu et le niveau de diplôme de la personne interrogée. Le profil

par âge présente une allure « en cloche » avec un maximum dans la tranche des 35-45 ans. L'engagement paraît peu sensible à la situation matrimoniale, hormis chez les veuf(ve)s et divorcé(e)s qui pratiquent nettement moins cette activité.

Les personnes sans activité professionnelle (inactifs et chômeurs) ne participent pas davantage à ce type de bénévolat. Les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et les agriculteurs sont les catégories socioprofessionnelles qui connaissent les participations les plus élevées. Le bénévolat associatif est moins

**Tableau 1 - La participation aux bénévoles formel et informel**

*en % de la population*

Caractéristiques	Bénévolat formel	Bénévolat informel
<b>Ensemble</b>	<b>14,9</b>	<b>36,6</b>
<b>Sexe</b>		
Hommes	20,2	33,6
Femmes	10,0	39,3
<b>Age</b>		
15-24 ans	14,2	31,0
25-34 ans	16,4	39,2
35-44 ans	18,8	34,9
45-54 ans	16,9	38,9
55-64 ans	13,0	43,4
65 ans et plus	10,0	34,5
<b>Situation matrimoniale</b>		
Marié	15,8	37,4
Célibataire	15,8	33,8
Autre (veuf, divorcé)	9,0	38,5
<b>Taille du ménage</b>		
1 personne	12,7	43,4
2 personnes	12,4	39,7
3 personnes	15,3	36,2
4 personnes	16,5	32,9
5 personnes et plus	18,5	30,5
<b>Diplôme</b>		
Sans	7,3	29,8
Certificat d'études	11,3	38,9
BEPC-CAP	17,7	39,1
Baccalauréat	22,2	39,2
Diplôme d'enseignement supérieur	27,5	40,3
<b>Commune de résidence</b>		
Commune rurale	18,0	34,7
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	14,9	35,8
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	15,4	40,6
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	12,9	36,8
<b>Région de résidence</b>		
Est	18,8	41,5
Centre-Est	18,4	39,3
Ouest	17,4	35,5
Nord	13,8	42,9
Bassin parisien	13,6	36,7
Sud-Ouest	12,9	33,1
Méditerranée	12,0	30,3
<b>Revenu mensuel du ménage (francs courants)</b>		
Moins de 3 100	10,4	34,0
De 3 100 à 5 800	9,8	37,9
De 5 800 à 7 800	12,7	37,4
De 7 800 à 11 000	15,0	36,8
De 11 000 à 18 000	18,0	36,5
Plus de 18 000	23,6	35,1
<b>Situation face à l'emploi</b>		
Travail à temps plein	17,8	34,7
Travail à temps partiel	15,7	41,6
Recherche d'emploi	12,1	42,3
Inactivité	12,2	37,8
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne</b>		
Cadres, professions intellectuelles supérieures	26,3	34,5
Professions intermédiaires	24,5	40,8
Agriculteurs	21,6	28,8
Ouvriers qualifiés	16,2	39,6
Etudiants-écoliers	15,8	28,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	15,8	28,6
Retraités	11,7	35,9
Employés	11,5	35,6
Autres inactifs	10,7	44,4
Ouvriers non qualifiés	10,5	32,3

Source : enquête Emploi du temps, 1985-1986, INSEE.

## Encadré 2

**Les activités bénévoles dans l'enquête Emploi du temps 1985-1986 de l'INSEE**

L'enquête conduite par l'INSEE en 1985-1986 sur les emplois du temps a été réalisée par sondage sur la France entière auprès des personnes âgées de 15 ans et plus. L'unité de sondage est le logement. L'échantillon a été constitué selon la technique du sondage à plusieurs degrés avec tirages successifs des unités primaires (cantons ruraux, unités urbaines), des unités secondaires (communes rurales ou urbaines) puis des unités tertiaires (logements).

Lors d'une première visite, l'enquêteur soumettait à un membre du ménage un questionnaire relatif à la description du ménage, à son organisation et à son logement. Une personne était tirée au sort et se voyait remettre un carnet sur lequel elle devait noter toutes ses activités. Si cette personne avait un conjoint, ce dernier recevait un carnet identique. Au cours d'une deuxième visite, l'enquêteur ramassait le (les) carnet(s) et proposait un nouveau questionnaire à la personne tirée au sort lors du premier passage. Ce questionnaire était destiné à connaître son emploi du temps habituel : activités professionnelles, études, activités ménagères, loisirs, relations sociales, santé et soins personnels. Cette interview rétrospective a été exploitée dans le présent article, ainsi que le questionnaire relatif au ménage pour identifier les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la personne. Les carnets n'ont pas été utilisés car certaines activités ici étudiées ont une faible fréquence et les pratiques bénévoles ne peuvent y être précisément discernées.

La base de données ainsi constituée comptait 10 373 dossiers, dont certains ont dû être écartés lorsque certaines variables importantes n'étaient pas renseignées.

Pour construire l'indicateur de bénévolat formel, deux sources d'information ont été utilisées. D'une part, la personne interrogée devait indiquer si elle pratiquait un sport ou un loisir dans le cadre d'une association et, si tel était le cas, si elle s'adonnait alors à des activités bénévoles. Toute personne ayant répondu positivement à ces deux questions a été considérée comme un bénévole formel. D'autre part, une question était posée à l'enquêté sur son éventuelle adhésion à d'autres associations que les précédentes. Dans l'affirmative, la personne devait préciser la nature des associations et indiquer si elle pratiquait pour elles des activités bénévoles.

L'indicateur de participation au bénévolat informel a été construit à partir de plusieurs questions portant sur des aides susceptibles d'avoir été réalisées par la personne interrogée en direction de bénéficiaires ne faisant pas partie de son ménage. Ainsi, il lui était demandé si elle avait rendu certains services tels que peindre ou tapisser, poser une moquette, poser des étagères, faire des rideaux, des travaux de couture, réaliser des travaux de plomberie... Une autre question renseignait sur d'éventuelles activités d'entraide hors bénévolat associatif. Enfin, toute personne ayant déclaré s'adonner à des activités bénévoles dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs, en dehors de l'appartenance à un groupe ou une association, a été considérée comme un bénévole informel.

fréquent dans le sud de la France que dans l'Ouest et dans l'Est. Il semble encouragé par la résidence en zone rurale.

### **Le bénévolat informel est plus féminin**

Les femmes sont plus enclines à pratiquer le bénévolat informel (tableau 1, colonne 3). Le profil par âge présente une allure bimodale, avec un premier « pic » de participation entre 25 ans et 35 ans et un second entre 45 ans et 65 ans. Les taux de participation ne paraissent plus sensibles au revenu domestique, mais ils diminuent quand la taille du ménage aug-

mente. L'impact de la commune de résidence est incertain : les zones rurales ne se distinguent plus par une pratique plus répandue.

La hiérarchie de la participation selon la catégorie socioprofessionnelle est également modifiée. Certes, les professions intermédiaires figurent encore parmi les plus engagées, mais elles le sont aux côtés des « autres inactifs » (c'est-à-dire tout particulièrement les femmes au foyer) et des ouvriers qualifiés. L'exercice d'une activité professionnelle à plein temps décourage la participation. Quant à la formation initiale, son influence apparaît plus limitée : celles et ceux qui ne possèdent

pas de diplôme participent plus faiblement, mais chez les autres personnes interrogées le niveau du diplôme ne semble plus faire de différence.

L'examen des profils des bénévoles ne permet pas de déduire avec rigueur l'influence exercée par les variables économiques et sociodémographiques considérées sur la participation. L'effet de chacune d'entre elles est un effet « apparent » c'est-à-dire non corrigé de l'effet indirect des autres variables. Par exemple, les populations plus âgées sont aussi en moyenne moins diplômées. Aussi n'est-il pas possible d'attribuer, sans précaution supplémentaire, au seul facteur « âge » la faible participation des plus de 65 ans. Il se pourrait, en effet, qu'il s'agisse tout autant de la conséquence d'un niveau de formation moins élevé.

### Une analyse économétrique des comportements

Pour obtenir des effets « nets », le recours à l'analyse économétrique s'impose. C'est ce qui a été fait ici avec un modèle logit dichotomique (encadré 3). Afin de mettre en évidence de possibles différences de comportement selon les sexes, l'analyse a été conduite de manière séparée sur les populations masculine et féminine.

Par rapport aux variables retenues plus haut, plusieurs modifications ont été opérées. La taille du ménage a été remplacée par le nombre d'enfants de moins de 18 ans présents au foyer lors de l'enquête. Le milieu social d'appartenance est appréhendé au moyen de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage. Trois variables ont été ajoutées. La première est relative à la fréquence des visites reçues à domicile (de la part de parents, d'amis, de voisins, de collègues, etc.). Cette variable est utilisée comme indicateur des pratiques de sociabilité, en même temps qu'elle témoigne de l'intensité des réseaux d'interconnaissance de la personne et donc de son exposition aux sollicitations à donner son temps. En effet, on sait que l'engagement est bien souvent stimulé par les relations de personne à per-

sonne (Archambault et Boumendil, 1994 ; Hodgkinson et Weitzmann, 1996). La deuxième variable est destinée à discerner un éventuel penchant pour les contacts humains. Dans l'enquête Emploi du temps de l'INSEE, il était demandé à quelles activités la personne interrogée aimerait se consacrer si elle avait plus de temps. Ont été retenues ici les réponses qui paraissaient témoigner d'une disposition pour les relations avec autrui : s'occuper d'enfants, s'occuper d'associations, voir des amis, avoir plus de contacts... Enfin, une troisième variable renseigne sur l'existence d'aides reçues (sous la forme de divers services) par le ménage de la personne interrogée en provenance d'un autre ménage. Il s'agit de tester l'hypothèse d'un don de temps s'inscrivant dans le cadre d'une relation de réciprocité. Cette hypothèse sera confortée si, chez les ménages recevant de telles aides, la propension à participer au bénévolat est supérieure à ce qu'elle est chez ceux qui n'en perçoivent pas (3).

L'investigation économétrique confirme certains résultats suggérés par le tableau 1, mais en nuance d'autres et apporte des éclairages nouveaux sur l'engagement bénévole.

### Le bénévolat formel se pratique davantage en milieu rural

L'influence du lieu de résidence sur le bénévolat formel est corroborée. Toutes choses égales par ailleurs, habiter dans une commune rurale encourage cette forme d'engagement. Un tel constat semble signifier que la production associative et, par conséquent, le recours au bénévolat sont des moyens de réaliser certains services d'intérêt collectif mal assurés par l'offre publique ou par l'offre marchande dans les zones à faible densité démographique. En revanche, cette même variable n'a pas le même effet sur le bénévolat informel.

La situation par rapport à l'emploi n'influence guère le bénévolat associatif : avoir une activité professionnelle ne s'accompagne pas ici d'une moindre participation. Ce constat remet quelque peu en cause

**Encadré 3****Le modèle logit**

Pour chaque type de bénévolat, la variable expliquée (notée  $y_i$ ) est dichotomique. Elle prend la valeur 1 si l'individu  $i$  est bénévole, 0 dans le cas contraire. Cette variable  $y_i$  peut être considérée comme la manifestation visible d'une variable latente,  $z_i$ , laquelle est supposée dépendre linéairement de  $k$  variables indépendantes,  $x_{ij}$  ( $j = 1 \dots k$ ), et d'un terme d'erreur,  $u_i$ . On aura donc :

$$z_i = \beta_0 + \sum_{j=1}^k \beta_j x_{ij} + u_i, \quad \beta_0 \text{ et } \beta_j \text{ étant des paramètres inconnus.}$$

La relation entre la variable observable  $y_i$  et la variable latente  $z_i$  se traduit de la manière suivante :

$$y_i = 1 \text{ si } z_i > 0$$

$$y_i = 0 \text{ autrement}$$

Le modèle procède alors du choix de la distribution de probabilité de  $u_i$ . C'est une distribution logistique qui a été retenue, d'où un modèle de type logit dichotomique.

La probabilité que l'individu  $i$  soit bénévole est :

$$P_i = P[y_i = 1] = P[z_i > 0] = P[u_i > -(\beta_0 + \sum_{j=1}^k \beta_j x_{ij})] = 1 - F[-(\beta_0 + \sum_{j=1}^k \beta_j x_{ij})],$$

Où  $F$  est la fonction de répartition de la loi logistique.

$$\text{On a donc : } P[y_i = 1] = \frac{1}{1 + \exp\left[-\left(\beta_0 + \sum_{j=1}^k \beta_j x_{ij}\right)\right]}$$

Les estimateurs  $\hat{\beta}_j$  des  $\beta_j$  sont obtenus par la méthode du maximum de vraisemblance.

Dans la régression linéaire classique les  $\beta_j$  mesurent l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante  $x_{ij}$  sur la valeur prise par la variable dépendante  $y_i$ . Cet effet est le même quelle que soit la valeur de  $x_{ij}$  puisque dans ce cas le modèle est linéaire. Dans un modèle logit, ce sont les  $z_i$  qui sont des fonctions linéaires des  $x_{ij}$ , et non les probabilités elles-mêmes. Aussi,  $P[y_i = 1]$  variera-t-il de 0 à 1 mais ne le fera pas à taux constant. Le signe du coefficient  $\beta_j$  détermine le sens de l'effet de  $x_{ij}$  sur  $P[y_i = 1]$ , et l'effet sera d'autant plus fort que le coefficient le sera. Mais l'ampleur de cet effet variera avec les valeurs prises par les variables indépendantes.

Hormis les variables « âge » et « âge au carré », qui ont été intégrées de manière continue, les autres dimensions explicatives sont qualitatives ou ont été discrétisées (revenu du ménage). Parmi les modalités retenues pour chacune d'entre elles, l'une est prise pour référence et se voit donc affecter un coefficient nul (les modalités de référence sont présentées en italique dans les tableaux).

Le coefficient associé à une autre modalité de la même dimension explicative représente l'effet, toutes choses égales par ailleurs, du passage de la modalité de référence à la modalité considérée. Les différents seuils de significativité retenus pour les coefficients sont 10 %, 5 % et 1 %.

l'idée très répandue selon laquelle le bénévolat est avant tout affaire de temps libre (4). La relation qu'entretiennent temps disponible et engagement bénévole n'est pas une relation simple et immédiate. En revanche, le bénévolat informel apparaît plus sensible à cette variable, puisque les retraités (pour les hommes comme pour les femmes), les chômeurs (pour les femmes) et les autres inactives (étudiantes et femmes au foyer) s'y adonnent davan-

tage que les personnes exerçant une activité professionnelle.

L'effet du niveau de diplôme sur le bénévolat formel est très marqué. Il est nettement plus atténué sur la participation au bénévolat informel puisque, dans ce dernier cas, seuls celles et ceux qui n'ont pas de diplôme se distinguent par des propensions plus faibles à participer. Ce rôle très discriminant de la formation sur le bénévolat associatif

mérite attention. Parmi les explications envisageables, on en soulignera une. Le bénévolat associatif est une activité bien souvent collective qui suppose une certaine confiance en soi, en ses capacités opérationnelles et relationnelles. Il nécessite un certain sentiment de « compétence ». Le niveau de diplôme peut être un indicateur de cette compétence, à la fois objective et subjective, intériorisée par la personne et reconnue par les tiers.

La présence d'enfants dans le ménage a une influence très différente sur les deux types d'engagement : elle encourage la participation formelle et fait, au contraire, obstacle à la participation informelle. Toutefois, cet impact n'est véritablement sensible que sur le bénévolat féminin. L'engagement masculin n'est pas ou guère affecté. La présence d'enfants est, *a priori*, susceptible d'exercer deux effets de sens contraire. Elle accroît la tension sur les emplois du temps des adultes et, de ce fait, raréfie le temps disponible pour le bénévolat. Elle engendre aussi des besoins (notamment liés à l'éducation) que les parents pourront être incités à satisfaire en conjuguant leurs efforts avec d'autres. Si ce second effet paraît l'emporter dans le cas du bénévolat associatif c'est que ce dernier est bien un des moyens dont les parents disposent pour réaliser des services, certes, collectifs mais qui, à ce titre, bénéficient également à leurs enfants (crèches parentales, organisations de parents d'élèves...).

### **Le bénévolat informel : vecteur de transferts intergénérationnels**

Puisque le bénévolat informel consiste en aides à destination d'autres ménages, les enfants vivant au foyer n'en seront pas les bénéficiaires directs. Aussi, leur présence n'aura-t-elle pas le même effet incitatif mais réduira, au contraire, le temps libre pour s'adonner à ce type d'activité. En revanche, l'étude de sous-populations de l'échantillon (Prouteau, 1998) suggère que, parmi les destinataires des dons de temps informels, peuvent figurer les enfants vivant hors du foyer. Le bénévolat informel paraît donc bien constituer un vecteur de

transferts intergénérationnels, notamment descendants, à savoir du ménage des parents vers les ménages des enfants (5).

La concentration des effets, incitatifs ou désincitatifs, qu'exerce la présence d'enfants sur la participation féminine atteste de l'emprise de la division traditionnelle du travail domestique : les tâches induites par les enfants pèsent plus lourdement sur les femmes. Le revenu du ménage a des effets également diversifiés selon la nature de l'engagement. Sa croissance encourage la participation formelle masculine alors qu'elle s'accompagne de la diminution de la pratique féminine du bénévolat informel.

### **Le don de temps, une activité orientée vers des fins**

L'impact du milieu social diffère selon le sexe. Ainsi, chez les hommes, seul le bénévolat formel paraît sensible à cette variable. Les agriculteurs, et dans une moindre mesure les employés ainsi que les professions intermédiaires, s'adonnent significativement plus à cette activité que les ouvriers. Chez les femmes, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires se signalent par une participation – formelle et informelle – plus élevée.

L'effet des indicateurs de sociabilité sur l'engagement apparaît plus homogène. La pratique des bénévoles formel et informel est positivement corrélée à la fréquence des visites reçues. Quant au goût exprimé pour des activités à forte intensité relationnelle, il joue bien un rôle incitatif sur la participation formelle mais il n'a pas d'effet sur la pratique du bénévolat informel. Enfin, l'hypothèse selon laquelle le don de temps s'inscrit dans un cadre réciprocaire trouve quelque crédit : le coefficient associé à cette variable est significativement positif (au seuil de 5 %) dans trois cas sur quatre. Il ne l'est toutefois qu'au seuil de 10 % pour le bénévolat formel masculin.

Ces résultats et les commentaires qu'ils suscitent conduisent à considérer le don de temps comme une activité orientée vers des

fins. Le bénévole qui s'adonne à son activité poursuit des buts. Il attend des retours. En ce sens, il y a engagement dans un échange (Prouteau, 1999). Toutefois, il s'agit d'un échange spécifique qui ne saurait être confondu avec la transaction marchande. Il ne s'inscrit pas dans l'espace des variables monétaires et il n'est pas d'ordre contractuel : le retour n'est pas garanti.

### Altruisme et intérêt personnel sont complémentaires

Les termes de l'échange sont de nature très diverse. Le résultat attendu de l'activité peut inciter à la participation : par exemple, concourir à la réalisation d'un service qui fait défaut et dont le besoin se fait particulièrement sentir. Qu'autrui bénéficie de ce service ne fait nullement obstacle à ce que le bénévole et/ou sa famille en tire aussi éventuellement un avantage. Altruisme et intérêt personnel sont probablement plus complémentaires qu'exclusifs dans les motivations des bénévoles.

Le retour peut également prendre la forme de gratifications d'un autre ordre, plus intrinsèquement liées à l'exercice même de l'activité : par exemple, cultiver les contacts humains, rechercher un sentiment d'accomplissement. Dans une perspective plus instrumentale, l'engagement peut aussi être motivé par l'acquisition de certaines compétences ou par l'enrichissement de ses réseaux relationnels : les stratégies à l'œuvre seront des stratégies d'accumulation du capital humain ou/et social.

En tant qu'activités orientées vers des fins, les deux modes de participation apparaissent bien se situer à des niveaux différents. Le bénévolat informel soutient des relations de réciprocité et alimente des transferts intergénérationnels. Il s'inscrit dans le cadre d'une sociabilité de proximité. Le bénévolat formel est davantage orienté vers la production de biens collectifs locaux et paraît plus sensible à une recherche de sociabilité dépassant les réseaux de voisinage et de parenté. Il est davantage susceptible de traduire un besoin de réalisation mobilisant des compé-

tences plus diversifiées, d'où l'influence plus sensible du diplôme. Distincts, ces deux bénévolats sont-ils pour autant rigoureusement indépendants l'un de l'autre ? Les données réunies par l'enquête Emploi du temps suggèrent que non. Il apparaît, en effet, que la proportion de bénévoles associatifs est deux fois plus forte chez les personnes participant au bénévolat informel qu'elle ne l'est chez celles ne pratiquant pas cette activité. L'investigation économétrique confirme l'existence d'une corrélation positive entre ces deux formes d'engagement (6) (tableau 2 p. 28).

### Bénévolat formel : des domaines d'activité diversifiés

La distinction opérée entre participation formelle et participation informelle n'épuise pas la diversité du bénévolat. Le bénévolat associatif est lui-même un ensemble hétérogène. Pour appréhender cette hétérogénéité, on a différencié plusieurs domaines d'activité. La partition opérée n'est pas sans limite. D'une part, les typologies sectorielles du monde associatif sont fragiles, les frontières entre domaines sont particulièrement perméables. Ainsi, de par son projet, une association sportive peut très bien contribuer à réaliser des actions d'insertion et, par conséquent, se considérer comme étant engagée dans plusieurs champs d'activité. D'autre part, la nomenclature retenue ne correspond pas toujours à ce que l'on aurait souhaité distinguer. Mais elle a été contrainte par les regroupements opérés par l'enquête Emploi du temps.

Le domaine que l'on a désigné par le terme « socio-éducatif » regroupe des activités telles que la participation à des associations de parents d'élèves, à des amicales laïques, mais aussi à des associations familiales. Le bénévolat paraprofessionnel recouvre des activités réalisées dans des associations dont la raison d'être est liée à l'exercice d'une profession (organisations syndicales, groupements professionnels, coopératives agricoles...). Sous l'expression « bénévolat humanitaire », on désigne pour l'essentiel la participation à des associations telles que la Croix-Rouge,

Tableau 2 - Les déterminants des bénévoles formel et informel

Modèle logit dichotomique

Caractéristiques	Bénévolat formel		Bénévolat informel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	coefficients	coefficients	coefficients	coefficients
Constante	- 3,175***	- 5,967***	- 1,881***	- 2,693***
Age (10E-1)	0,390**	0,913***	0,503***	0,900***
Age au carré (10E-2)	- 0,049**	- 0,083***	- 0,086***	- 0,091***
<b>Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage</b>				
Aucun enfant	référence	référence	référence	référence
1 enfant	ns	ns	- 0,205**	- 0,814***
2 enfants	ns	0,291*	- 0,188*	- 0,811***
3 enfants et plus	ns	0,816***	- 0,301**	- 0,836***
<b>Commune de résidence</b>				
Rurale	référence	référence	référence	référence
Ville de moins de 20 000 habitants	- 0,332***	- 0,275*	ns	- 0,190**
Ville de 20 000 à 100 000 habitants	- 0,423***	- 0,433***	ns	ns
Ville de plus de 100 000 habitants (1)	- 0,774***	- 0,710***	ns	- 0,160**
<b>Région</b>				
Bassin parisien	ns	ns	0,424***	0,187*
Nord	0,455**	ns	0,848***	ns
Est	0,377**	ns	0,583***	0,300**
Ouest	ns	ns	ns	0,249**
Sud-Ouest	ns	ns	0,330**	ns
Centre-Est	0,357**	0,455**	0,689***	0,221*
Méditerranée	référence	référence	référence	référence
<b>Revenu mensuel du ménage</b>				
- de 5 800 francs	référence	référence	référence	référence
de 5 800 à 11 000 francs	0,273**	ns	ns	- 0,144*
+ de 11 000 francs	0,417***	ns	ns	- 0,356***
<b>Situation matrimoniale</b>				
Célibataire	ns	0,474***	ns	ns
Marié	référence	référence	référence	référence
Autre (veuf, divorcé)	ns	ns	ns	- 0,224**
<b>Diplôme</b>				
Sans	référence	référence	référence	référence
Certificat d'études	0,649***	0,420**	0,339***	0,265***
BEPC-CAP	0,989***	1,055***	0,533***	0,375***
Baccalauréat	1,060***	1,433***	0,537***	0,416***
Diplôme d'enseignement supérieur	1,460***	1,485***	0,592***	0,350***
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage</b>				
Agriculteurs	0,513***	ns	- 0,301*	- 0,433***
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	ns	0,370*	ns	ns
Cadres, professions intellectuelles supérieures	ns	1,036***	ns	0,437***
Professions intermédiaires	0,295**	0,659***	ns	0,323***
Employés	0,369***	ns	ns	0,153*
Ouvriers	référence	référence	référence	référence
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>				
Actif occupé	référence	référence	référence	référence
Recherche un emploi	ns	ns	0,261*	0,338**
Retraité	ns	ns	0,665***	0,488***
Autre inactif	ns	0,229*	ns	0,465***
<b>Fréquence des visites reçues de parents, amis, voisins, collègues...</b>				
Jusqu'à deux par semaine	référence	référence	référence	référence
Plus de deux par semaine	0,351***	0,399***	0,500***	0,448***
<b>La personne souhaiterait pratiquer des activités à fort contenu relationnel si elle avait plus de temps</b>				
Oui	0,431**	0,376***	ns	ns
Non	référence	référence	référence	référence
<b>Le ménage de la personne interrogée reçoit une aide de voisins, parents, amis...</b>				
Oui	0,162*	0,213**	0,182**	0,208***
Non	référence	référence	référence	référence
<b>Nombre d'observations</b>	4316	5303	4310	5299

Source : enquête Emploi du temps 1985-1986, INSEE.

(1) Y compris Paris et son agglomération.

Lecture du tableau : pour l'interprétation des coefficients, voir l'encadré 3.

Significativité des coefficients : \* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ;

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; ns : non significatif.

Amnesty International, La Fondation de France... Le bénévolat religieux, quant à lui, renvoie à des activités telles que la catéchèse ou l'animation de groupements paroissiaux.

### Les bénévoles sportif, culturel et de loisir prédominant

Le tableau 3 souligne la prédominance des bénévoles sportif, culturel et de loisir, devant les bénévoles paraprofessionnel, socio-éducatif, religieux ou humanitaire. Pour étudier le degré de sensibilité de ces engagements aux facteurs économiques et sociodémographiques, ces participations sectorielles sont soumises à une analyse économétrique similaire à celles effectuées précédemment. Ce type d'investigation suppose, toutefois, qu'il y ait dans l'échantillon un nombre suffisant de participants à l'activité considérée. C'est pourquoi les bénévoles les moins fréquents n'ont pu être pris en compte. Les résultats obtenus soulignent la grande diversité des bénévoles en associations (tableau 4 p. 30).

Certains bénévoles sont très nettement masculins (sport, domaine paraprofessionnel et, dans une moindre mesure, culture-loisirs), d'autres sont plus féminisés (socio-éducatif, religion). Les profils par âge offrent aussi de nets contrastes : les bénévoles sportifs sont en moyenne beaucoup plus jeunes que les bénévoles religieux (7).

La présence d'enfants de moins de 18 ans au foyer n'apparaît jouer un rôle incitatif que dans les domaines socio-éducatif et religieux. Au regard de l'hypothèse faite plus haut sur la nature de l'influence de cette variable, ce constat ne saurait surprendre. Le domaine socio-éducatif tel qu'il est défini ici recouvre nombre d'activités orientées vers les enfants, et certaines activités bénévoles religieuses présentent également cette caractéristique (particulièrement la catéchèse).

De la même manière, l'impact de la commune de résidence circonscrit aux bénévoles sportif, socio-éducatif, culturel et de loisir est cohérent avec l'hypothèse d'un engagement orienté, dans les aires de faible densité démographique,

vers la réalisation de services localement défaillants. Car c'est bien dans ces domaines que les zones rurales sont susceptibles de manquer d'infrastructures, matérielles et humaines (8). En revanche, si le souci de rendre des services d'intérêt local n'est certainement pas étranger au bénévolat religieux, il n'est pas avéré que les milieux urbains ont des besoins moins intenses en la matière que les zones rurales.

Les activités bénévoles paraprofessionnelles sont, elles aussi, tournées vers la réalisation de services collectifs, mais elles sont probablement plus sensibles à des logiques sectorielles (nature de la branche dans lesquelles s'exerce l'activité) ou au type de profession exercée qu'aux influences de l'habitat en tant que tel. Quant au bénévolat humanitaire, il ne paraît pas, selon les types d'engagement retenus, se consacrer à titre principal à la réalisation de biens collectifs locaux.

L'effet du milieu social est également sensible à la nature de l'activité. Par rapport à la situation prise pour référence (catégorie des ouvriers), l'appartenance aux professions intermédiaires favorise la pratique dans tous les domaines, hormis celui des activités paraprofessionnelles. Faire partie d'un ménage dont la personne de référence est cadre supérieur encourage la participation béné-

**Tableau 3 - Domaines d'activité du bénévolat formel**

en %

Domaines d'activité	Proportion de bénévoles
Culture et loisirs	35,8
Sport	35,8
Paraprofessionnel	15,2
Socio-éducatif	10,7
Religion	8,2
Humanitaire	7,1
Logement, développement local	4,2
Santé	2,1
Environnement	1,8
Divers (dont activités civiques)	5,4

Source : enquête Emploi du temps 1985-1986, INSEE  
Lecture du tableau : 35,8 % des personnes qui se sont adonnées au bénévolat l'ont fait dans le cadre d'activités culturelles et de loisirs. Le total est supérieur à 100 car certains bénévoles participent à plusieurs domaines.

Tableau 4 - Les déterminants du bénévolat formel par secteur d'activité

Modèle logit dichotomique

	Sport	Culture, Loisirs	Socio-éducatif	Para-Professionnel	Humanitaire	Religion
	Coefficients	Coefficients	Coefficient	Coefficients	Coefficients	Coefficients
Constante	- 4,282***	- 4,750***	- 12,251***	- 6,570***	- 10,366***	- 12,915***
<b>Sexe</b>						
Homme	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme	- 1,426***	- 0,622***	0,410**	- 1,620***	ns	0,762***
Age (10E-1)	0,924***	0,323*	2,073***	0,982***	1,556***	1,622***
Age au carré (10E-2)	- 0,142***	ns	- 0,197***	- 0,105***	-0,105***	- 0,120***
<b>Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage</b>						
Aucun enfant	référence	référence	référence	référence	référence	référence
1 enfant	ns	ns	0,836***	- 0,846***	0,524*	ns
2 enfants	ns	ns	1,409***	ns	ns	0,742**
3 enfants et plus	ns	ns	1,748***	ns	ns	1,693**
<b>Commune de résidence</b>						
Rurale	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Ville de moins de 20 000 habitants	ns	- 0,708***	- 0,647***	ns	ns	0,510*
Ville 20 000-100 000 habitants	- 0,310*	- 0,716***	- 0,561***	ns	ns	ns
Ville de plus de 100 000 habitants (1)	- 0,780***	- 1,120***	- 0,661***	- 0,360*	ns	ns
<b>Région</b>						
Bassin parisien	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Nord	ns	0,605**	ns	ns	1,235**	ns
Est	ns	ns	ns	ns	1,178**	0,785*
Ouest	ns	ns	0,701**	ns	1,149**	ns
Sud-Ouest	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Centre-Est	ns	0,533***	ns	ns	1,052**	0,803**
Méditerranée	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Revenu mensuel du ménage</b>						
- de 5 800 francs	référence	référence	référence	référence	référence	référence
de 5 800 à 11 000 francs	0,331**	ns	ns	ns	ns	ns
plus de 11 000 francs	0,476***	ns	ns	ns	ns	ns
<b>Situation matrimoniale</b>						
Célibataire	ns	0,421***	ns	ns	ns	ns
Marié	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Autre (veuf, divorcé)	ns	ns	- 0,619*	ns	ns	ns
<b>Diplôme</b>						
Sans	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Certificat d'études	ns	0,525***	0,823**	1,137***	ns	0,860**
BEP-CAP	0,700***	0,669***	1,565***	1,354***	0,654*	1,662***
Baccalauréat	0,620***	1,123***	1,695***	1,500***	0,743*	2,150***
Diplôme d'enseignement supérieur	0,671***	1,282***	2,004***	1,872***	1,384***	2,110***
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage</b>						
Agriculteurs	ns	ns	ns	1,372***	ns	1,102**
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	ns	0,368*	ns	ns	ns	ns
Cadres, professions intellectuelles supérieures	ns	1,027***	0,696**	ns	ns	0,942**
Professions intermédiaires	0,427***	0,801***	0,710***	ns	0,704**	0,932***
Employés	ns	0,484**	ns	ns	ns	ns
Ouvriers	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>						
Actif occupé	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Recherche un emploi	ns	ns	ns	- 1,660**	ns	ns
Retraité	0,629**	0,469**	ns	- 0,641*	0,751*	ns
Autre inactif	ns	0,340**	ns	- 0,885***	0,819***	0,520**
<b>Fréquence des visites reçues de parents, amis, voisins, collègues...</b>						
Jusqu'à deux par semaine	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Plus de deux par semaine	0,264***	0,433***	0,676***	0,493***	ns	0,588***
<b>Souhait exprimé de pratiquer des activités à fort contenu relationnel si la personne avait plus de temps</b>						
Oui	0,291*	0,300*	ns	ns	0,547*	0,943***
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Le ménage de la personne interrogée reçoit une aide de voisins, parents, amis...</b>						
Oui	ns	0,255**	0,440***	ns	ns	ns
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Nombre d'observations</b>	<b>9 617</b>					

Source : enquête Emploi du temps 1985-1986, INSEE.

(1) Y compris Paris et son agglomération.

Lecture du tableau : pour l'interprétation des coefficients, voir l'encadré 3.

Significativité des coefficients : \* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; ns : non significatif.

vole socio-éducative, religieuse, culturelle et de loisir. En revanche, la probabilité de s'engager dans le bénévolat religieux est plus élevée chez les agriculteurs, et cela ne surprendra guère, puisque ceux-ci se signalent par un degré de pratique religieuse plus élevée que la moyenne (Djider et Marpsat, 1990). Mais cette même catégorie sociale est aussi particulièrement encline à pratiquer le bénévolat paraprofessionnel. La raison doit probablement en être recherchée dans la diversité des organismes liés à cette profession, organismes dont l'animation repose sur les efforts volontaires de leurs membres : syndicalisme agricole, coopératives, antennes locales de la Mutualité sociale agricole, caisses d'assurance agricoles...

### Le rôle discriminant du capital scolaire

Il est toutefois des variables dont l'influence est plus homogène. Tel est le cas du niveau de diplôme. Le rôle très discriminant du capital scolaire sur la participation bénévole associative est ici confirmé. Seul le bénévolat sportif fait un peu exception, puisque l'impact du diplôme n'est effectif que jusqu'au BEPC-CAP. Pourquoi cette situation spécifique ? On a fait du niveau de diplôme un indicateur de la compétence, technique et relationnelle, objective et subjective de la personne. Or, dans le domaine sportif, l'idée que l'on peut se faire de cette compétence « légitime » (9) est très probablement moins associée qu'ailleurs à la certification scolaire.

Les figures du bénévolat apparaissent donc très diversifiées. Cette diversité témoigne de la grande variété des motivations à donner son temps. Elle incite à relativiser les représentations immédiates de l'engagement que l'on évoquait en introduction : l'image « emblématique » du bénévole ne peut être considérée comme un portrait représentatif, puisqu'elle ne traduit qu'une réalité parmi d'autres de la participation. Toutefois, souligner cette hétérogénéité n'interdit pas de dégager certaines convergences. La corrélation de la participation bénévole (formelle et informelle) avec d'autres pratiques de sociabilité en est une. L'influence du niveau de

formation initiale sur l'engagement formel en est une autre, et qui rappelle l'importance du sentiment de compétence dans la participation volontaire à l'action collective.

### Le bénévolat n'est pas une ressource gratuite

Les résultats obtenus suggèrent également que les bénévoles attendent des retours. Dans la perspective d'une incitation au bénévolat, les implications d'un tel constat ne sauraient être négligées. Ainsi, s'agissant du bénévolat formel, se trouve soulignée la responsabilité incombant aux associations, utilisatrices de ce temps donné : celle d'honorer les termes de l'échange, c'est-à-dire de veiller à ce que les bénévoles obtiennent les gratifications recherchées.

Faire appel au bénévolat ne dispense pas d'une gestion des ressources humaines. A bien des égards, le management requis est plus délicat que celui du personnel rémunéré. Parce que les bénévoles sont motivés par la réalisation d'un service, ils apprécient d'être informés et consultés sur les activités associatives. S'ils cherchent à cultiver des contacts interpersonnels, il importe de veiller à la qualité de leurs relations avec les autres bénévoles mais aussi les salariés, lorsque les associations sont employeurs. Pour les aider à réaliser leurs tâches et leur donner ce sentiment de compétence qui peut faire défaut, il est nécessaire d'être attentif à leurs besoins de formation.

Cette gestion du bénévolat entraîne des coûts. Il serait donc tout à fait illusoire de considérer que la ressource bénévole est gratuite. Il s'agit là d'un sujet de réflexion qui concerne non seulement les associations mais aussi la collectivité tout entière. Car en période de contraintes budgétaires fortes, la tentation est grande pour les pouvoirs publics, locaux et nationaux, de voir dans le bénévolat une ressource de substitution permettant d'assurer à moindres frais des tâches d'intérêt général. En réalité, l'encouragement au bénévolat pourrait bien exiger plus de dépenses qu'on ne le croit.

(1) Ainsi, le rapport du Conseil économique et social sur le bénévolat considère-t-il à propos de l'entraide entre ménages que « nous sommes évidemment dans une autre sphère que celle du bénévolat » (Cheroutre, 1989). D'autres exemples sont donnés dans Prouteau (1999).

(2) Les taux de participation sont calculés en rapportant le nombre de bénévoles de la catégorie considérée à l'effectif total de cette catégorie.

(3) L'indicateur reste partiel et ne rend pas compte de toute la dimension réciprocaire possible du bénévolat. Il se limite à une réciprocaire synchronisée, constatée au cours d'une même période. Il ne rend pas compte d'une possible réciprocaire différée.

(4) Ainsi, dans un passage consacré aux obstacles à la participation associative tels qu'ils sont ressentis par les personnes interrogées, l'enquête récente du CREDOC souligne que « l'exigence d'avoir du temps à y consacrer est citée par 41 % des Français comme premier frein et au total par 6 personnes sur dix » (Loisel, 1999). L'auteur note à ce sujet qu'il « s'agit d'un argument sans appel, mais aussi d'une réponse facile, "d'évitement" ». Prendre quelque distance à l'égard de cette opinion répandue ne conduit pas, toutefois, à dénier tout effet du temps disponible sur le bénévolat. On suggère en particulier que les durées consacrées aux activités bénévoles y sont plus sensibles que la décision de participer (Prouteau, 1999).

(5) Il ne s'agit là que d'une hypothèse, puisque les destinataires des dons entre ménages ne sont pas connus dans l'enquête Emploi du temps 1985-1986. Pour la même raison, il n'est pas possible d'en apprécier l'importance relative au regard des autres pratiques bénévoles informelles. Par ailleurs, la question se pose de savoir s'il est bien légitime d'inclure ces transferts entre ménages différents d'une même parenté dans le bénévolat informel. Ce choix peut, certes, être discuté mais il n'est nullement

inédit. Ce faisant, on suit la voie empruntée, entre autres, par Statistique Canada dans son enquête de 1986-1987. Le bénévolat non encadré y est en effet identifié à partir des réponses affirmatives données à un ou plusieurs éléments d'une liste présentée de la façon suivante : « Essayez de vous rappeler toute aide que vous avez fournie gratuitement à d'autres personnes au cours des 12 derniers mois. Il peut s'agir d'amis, de voisins ou de parents, mais non de personnes qui font partie de votre ménage ». La liste incluait des activités telles que faire des travaux ménagers (cuisine ou ménage), du jardinage, de la peinture, du déneigement, aider quelqu'un à faire ses emplettes, visiter des personnes malades ou âgées, garder des enfants sans rémunération...

(6) Il s'agit de déterminer si, une fois l'influence des variables explicatives prises en compte pour chacun des deux types de bénévolat (variables figurant dans le tableau 2 p. 28), il subsiste une corrélation entre ces deux comportements. Pour ce faire, la technique économétrique utilisée est celle du Probit bivarié. Elle confirme l'existence d'une corrélation résiduelle. Le coefficient de corrélation obtenu sur la population totale est de 0,06 (significatif au seuil de 1 %).

(7) Les âges correspondant aux participations maximums sont calculés à partir des coefficients des variables « âge » et « âge au carré ». Ils sont de 33 ans pour le sport et de 68 ans pour le bénévolat religieux.

(8) Le bilan 1991-1992 du Conseil national de la vie associative remarque ainsi « une vie associative déjà très présente en milieu rural en partie en raison de son faible taux d'équipements, de services et d'établissements (sociaux, culturels, etc.) » (CNVA, 1993).

(9) L'expression « compétence légitime » est utilisée ici dans le sens que lui donne Pierre Bourdieu (1981) de compétence socialement reconnue.

#### Références bibliographiques

- Archambault E. et Boumendil J., *Les dons et le bénévolat en France 1997*, Fondation de France – Laboratoire d'économie sociale, 1997.
- Archambault E. et Boumendil J., *Les dons et le bénévolat en France*, Laboratoire d'économie sociale, université de Paris I, 1994.
- Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1981.
- Cheroutre M.-T., « L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie », rapport présenté au nom du Conseil économique et social, *Journal officiel*, Avis et rapports du Conseil économique et social, 1989, n° 19.
- CNVA, *Les associations à l'épreuve de la décentralisation. Bilan 1991-1992*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Crenner E., *Le milieu associatif de 1983 à 1996 – Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel*, *INSEE Première*, septembre 1997, n° 542.
- Djider Z. et Marpsat M., *La vie religieuse : chiffres et enquêtes*, *Données sociales*, INSEE, 1990.
- Duchesne D., *Donner sans compter : les bénévoles au Canada*, Statistique Canada, Ottawa, 1989.
- Hodgkinson V.-A. et Weitzmann M.-S., *Giving and volunteering in the United States*, Washington DC, Independent Sector, 1996.
- Loisel J.-P., *Les Français et la vie associative*, CREDOC, Collection des rapports, juillet 1999, n° 01.
- Prouteau L., *Economie du comportement bénévole*, Paris, Economica, 1999.
- Prouteau L., *Les différentes façons d'être bénévoles*, *Economie et statistique*, 1998, n° 311.
- Théry H., « Les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées », rapport présenté au nom du Conseil économique et social, *Journal officiel*, Avis et rapports du Conseil économique et social, 1993, n° 3.